

AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

AVIS est par les présentes donné que le conseil d'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, lors de sa séance ordinaire qui sera tenue le 8 février 2016 à 19 h, à la salle du conseil sise au 555, rue Chabanel Ouest, bureau 600, Montréal, statuera sur une demande de dérogation mineure relative à l'immeuble portant le numéro 11933, boulevard de l'Acadie, lequel est érigé sur le lot 3880570 du cadastre du Québec.

Cette dérogation mineure autoriserait pour l'agrandissement du bâtiment en cour latérale gauche un alignement de construction de 7,94 mètres de l'emprise de rue au lieu de 9,43 mètres, ainsi qu'un empiètement du débord de toit dans la marge latérale gauche de 0,44 mètre, et ce, malgré le Règlement d'urbanisme de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (01-274).

Toute personne intéressée pourra être entendue par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande au cours de cette séance.

Pour information, veuillez vous adresser à la Direction du développement du territoire : 514 872-3020.

DONNÉ à Montréal, ce vingtième jour de janvier deux mille seize.

Chantal Châteauvert
Secrétaire d'arrondissement